

“ Je rends service, mais on ne me renvoie jamais l'ascenseur! ”

TROIS NIVEAUX D'APPROCHE

1. Vous

Vous aidez votre prochain, c'est louable. Mais votre tort est d'attendre beaucoup en retour. Seulement voilà, il ne faut pas raisonner sur le service rendu en tant que tel, mais sur l'effort qu'il vous a demandé, comme le signale François Enius, directeur associé d'Absylone, conseil en management. Vous avez permis au fils d'un ami de trouver du travail ? Le coup de main est de taille, mais peut-être n'avez vous eu qu'un simple coup de fil à donner. Donc, pas la peine d'en faire une montagne...

2. L'autre

Interrogez-vous sur le service à proprement dit. Vous avez dépanné un collègue dans un domaine qui sort de vos attributions ? Signalez-lui que c'est à charge de revanche.

Sans oublier de matérialiser votre engagement : « Si je te donne un coup de main sur ce dossier, cela va me prendre quatre heures que je ne consacrerai pas à mon travail ». Donc, soyez factuel. Si vous restez dans l'affectif, vous ne valorisez pas votre geste.

3. La relation

Si vous faites prendre conscience à l'autre de votre engagement à son égard, vous créez une relation. « À vous de l'entretenir », prévient François Enius. Si vous l'avez aidé sur ce dossier, suivez-le dans le temps. Après tout, vous avez mérité une légitimité. Dans la foulée, vous vous rappelez au bon souvenir de l'intéressé. Si malgré cela, rien de vient, n'hésitez pas à faire comprendre à votre collègue qu'il n'y aura pas de prochaine fois. ●

C.L.